

Arrêté n° 2024/G-45 complétant l'arrêté n° 2024/G-07 fixant la liste des membres de jurys de concours et examens professionnels pour l'année 2024.

La Vice-Présidente,

- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU** l'arrêté n° 2024/G-07 en date du 11 janvier 2024 fixant la liste des membres de jurys de concours et examens professionnels pour l'année 2024 ;

ARRÊTE

Art. 1 : Se rajoutent en tant que membre des jurys pour l'année 2024 :

Madame	GUERIN	Monia	Conseillère en évolution professionnelle, référente formation, Centre de Gestion du Haut-Rhin
Madame	KREBER	Sabine	Informaticienne à Mulhouse Alsace Agglomération

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié sur le site du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin,

Fait à Colmar, le 28 mars 2024


Denise BUHL
Maire de Metzeral

Acte à classer

2024G45

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-03T09-12-43.00 (MI252040567)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20240328-2024G45-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2024/G-45 complétant l'arrêté n. 2024/G-07
fixant la liste des membres de jurys de concours et
examens professionnels pour l'année 2024.

Date de décision : 28/03/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : arrete general compo 2024 v4 pre... Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 03/04/24 à 09:12

Date 03/04/24 à 09:12

Date 03/04/24 à 09:18

Par HUGELIN Marisa

Par HUGELIN Marisa